Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 022-212200984-20260115-2026010107-DE

COMMUNE DE LANDEHEN
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2026

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX, LE QUINZE JANVIER, à DIX-NEUF HEURES TRENTE MINUTES,** le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire.

Convocation du 8 janvier 2026

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 13

Présents : Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire, Philippe BOSCHER, Christine BRETON, Gérard BEUVE Adjoints, Fabienne PERRO, Linda BRIAND, Benoît ROUAULT, Stéphanie KERAUFFRET, David GAUBERT, Corentin POILVET, Murielle NICOLAS, Isabelle GICQUEL et Eric MINIER.

Absents excusé(e) s : Jérôme LEYRIT et Chrystèle LEFORT

Le Conseil nomme Linda BRIAND en qualité de **Secrétaire de séance.**

DELIBERATION 2026-01-07
9.1 – TERRAINS de FOOTBALL – ENTRETIEN 2026

Monsieur Philippe BOSCHER informe le Conseil Municipal des travaux d'entretien que nécessitent les deux terrains de football. Il rappelle qu'en 2025, les travaux suivants ont été réalisés :

- Terrain d'honneur : hersage croisé, décompactage et regarnissage gazon.
- Terrain d'entraînement : hersage croisé, carottage, sablage et regarnissage gazon.

Il propose, en 2026, de réaliser les mêmes travaux qu'en 2025 en inversant les terrains. Des devis ont été sollicités auprès des Sociétés ARVERT et SPARFEL.

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL,

Considérant les travaux effectués sur les deux terrains de football en 2025,

- **DECIDE de réaliser des travaux d'entretien sur les deux terrains de football à l'inverse de 2025, à savoir et qui consistent en :**
  - **Terrain d'honneur : hersage croisé, décompactage, sablage et regarnissage gazon.**
  - **Terrain d'entraînement : hersage croisé, décompactage et regarnissage gazon.**
- **CONFIE ces travaux avec la Société ARVERT, mieux disante, pour un montant de 5814 .00 € TTC**

VOTE pour : 15 contre : 0 abstention : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Nathalie TRAVERT LE ROUX,
Maire

Linda BRIAND,
Secrétaire

MAIRIE DE LANDEHEN (Côtes-d'Armor)

Délibération certifiée publiée le 29 janvier 2026 - transmise en Préfecture le 29 janvier 2026

Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire

MAIRIE DE LANDEHEN (Côtes-d'Armor)